

Ne pas bronzer idiot...

Voici un numéro estival pour bronzer cet été tout en préparant sa rentrée sans douleur... Doigts de pieds en éventail, vous venez de lire l'article sur le dossier d'évaluation et vous vous surprenez en train de confectionner mentalement votre grille d'évaluation et de mettre au point les arguments pour convaincre vos collègues de s'y mettre aussi. Et puis vous voilà dans le « Qui suis-je » et ce sont vos enfants qui maudissent PLOT parce que vous leur expliquez qu'il faut bien que quelqu'un teste avant que vous ne les proposiez à vos élèves ! Le chariot multimédia, oui vous vous souvenez maintenant en avoir entendu parlé, vous vous promettez de vous renseigner dès la rentrée. Ouh là là, pas question de stresser, vous avez deux mois pour tout lire, digérer, repenser, voire nous envoyer vos réactions avec un rayon de soleil. Bonnes vacances !

Valérie Larose

Comment s'abonner à PLOT : c'est très simple ! Les différentes formules d'adhésion aux diverses publications de l'APMEP sont disponibles sur le serveur de l'association : <http://apmep.asso.fr>
N'hésitez pas à faire adhérer votre établissement et vos collègues.

Directeur de publication : Jean-Paul Bardoulat
Responsable de la Rédaction : Valérie Larose
Maquette : Atelier Jean Eugène
Impression : Louis Jean Imprimeur (Gap)
Dépôt légal : 312 – Mai 2005
Editeur : APMEP, 26 rue Duméril – 75013 Paris (01.43.31.34.05)
<http://www.apmep.asso.fr> – mël. : apmep@apmep.asso
Abonnement : 25 € / an ; 7 € / numéro
N° de Commission paritaire : 0709G85195
Sommaire en quatrième page de couverture.

*Revue fondée par les régionales d'Orléans-Tours,
Poitiers et Limoges en 1976*

Le mot du Président

$$6 + 2 \neq 8$$

Lorsque vous aurez ce numéro de PLOT entre les mains, l'APMEP aura rencontré l'Inspection Générale de Mathématiques. Lors de cette entrevue, nous ferons part, à Monsieur le doyen, de l'inquiétude grandissante et de la colère de plus en plus virulente de la majorité de nos collègues, enseignant en séries scientifiques. Comme le dit très bien Pierre LEGRAND, dans les pages qui suivent, "*deux ans de ce régime risquent fort de décourager à jamais de la voie scientifique l'adolescent le mieux disposé*".

En plus d'un programme trop lourd pour être fait sérieusement avec les horaires actuels, les professeurs de ces séries doivent préparer leurs élèves aux ROC.

Aussi, l'APMEP demande le renforcement du caractère scientifique de ces séries, qu'elles n'auraient jamais dû perdre. Retrouver et renforcer ce caractère passe-t-il par l'abandon des enseignements de spécialité et le retour d'une manière ou d'une autre au système C, D et E dont parle Pierre LEGRAND? Le comité de mars de l'APMEP a voté *le principe de la différenciation la plus rapide possible de la terminale S, avec redistribution des horaires dans le bloc scientifique (ceci sans préjuger de quelque position à venir que ce soit sur la classe de 1ère)*.

Quand en plus, 6 heures plus 2 heures n'équivalent pas 8 heures d'enseignement dans notre matière, quand en plus, trop souvent, pour des questions de gestion des emplois du temps, les élèves ayant choisi la spécialité, ne sont pas regroupés dans la même classe et donc n'ont pas le même professeur de mathématiques, ce qui ne facilite pas la continuité de notre enseignement.

Mais retrouver et renforcer le caractère scientifique de ces séries demande sûrement la diminution des exigences dans les autres disciplines. Les séries scientifiques ne doivent plus être des séries d'élite, et doivent permettre aux lycéens de poursuivre, en priorité, des études scientifiques.

Je vous souhaite bonne lecture et de bonnes vacances bien méritées.

Michel FRECHET

¹ Restitution Organisée de Connaissances. Le sujet de Pondichery (31 mars 2005) ne calmera sûrement pas les esprits.
(<http://www.ac-bordeaux.fr/APMEP/dossier%20Pages/PageannalesS.html>)

Une remarque à nous faire, un article ou un projet d'article à nous faire parvenir, une question en rapport avec un des articles publiés, des thèmes que vous voudriez voir abordés ...

..... n'hésitez pas à nous les faire parvenir à l'adresse suivante vlarose@club-internet.fr

Pour tout envoi postal :

Valérie Larose 32 bd Nélaton 91 460 Marcoussis